



Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 20 juin 2018 à 19h00, au Centre administratif, 2046 chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Christian Falle	Commissaire-parent (visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (visioconférence)
Aline Visser	Commissaire	
Absent:	Sara Downs	Commissaire
	Cameron Lavallee	Commissaire
En présence:	François Garon	Technicien informatique
	Yves Lambert	Trésorier, SECQ (visioconférence)
	Melanie Simard	Secrétaire de réunion
	Mark Sutherland	Directeur des services de l'enseignement
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale

18-06.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 01.

18-06.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter l'ordre du jour avec un ajout :

Item 10. 1) Proposition de félicitations.

18-06.03 Période de questions réservée au public

Il n'y a eu aucune question.

18-06.04 Période de questions réservée aux élèves

Aucun élève n'était présent.

18-06.05 **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

18-06.06 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2018**

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité; D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 16 mai 2018 tel qu'il a été distribué.

18-06.07 **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

18-06.08 **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Ordre du Mérite de la Fondation des petits bonheurs d'école - 17 mai 2018
- Réunion du Comité de vérification - 30 mai 2018
- Entrevue avec Le Soleil - 31 mai 2018
- Réunion de l'ordre du jour - 11 juin 2018
- Réunion sur les lignes directives sur les frais scolaires de l'ACSAQ - 12 juin 2018
- Lancement du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur - 30 mai 2018

18-06.09 **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Mise à jour GRICS
- c) Évènement d'athlétisme de la CSCQ (annulé en raison du mauvais temps)
- d) Course annuelle « cross-country » de la CSCQ
- e) Concours d'efficacité énergétique
- f) Mise à jour budget 2018-2019
- g) Programme d'étudiants internationaux
- h) Examens 2018
- i) Comité de relations de travail
 - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Direction d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

a) Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (adoption)

ATTENDU QUE le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 a été déposé aux fins de consultation lors de la séance ordinaire du 16 mai 2018;

ATTENDU QUE la consultation appropriée a eu lieu;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par J. Kilganan et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 soit adopté tel que présenté à l'**annexe 1** du procès-verbal.

b) Règlement concernant le jour, la date et l'endroit des séances ordinaires (adoption)

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le Conseil des commissaires doit, par règlement, adopter le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement;

Il est PROPOSÉ par I. Béland, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU; QUE conformément à l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, les séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2018-2019, se tiendront à 19 h, au centre administratif, aux dates énumérées ci-après :

- Le mercredi, 15 août 2018
- Le mercredi, 12 septembre 2018
- Le vendredi, 12 octobre 2018
- Le mercredi, 14 novembre 2018
- Le mercredi, 12 décembre 2018
- Le mercredi, 16 janvier 2019
- Le mercredi, 13 février 2019
- Le mercredi, 20 mars 2019
- Le mercredi, 24 avril 2019
- Le mercredi, 15 mai 2019
- Le mercredi 12 juin 2019

La commissaire E. Paradis a voté contre.

c) Délégation des pouvoirs durant les mois d'été

M. Sutherland a quitté à 19 h 32
--

ATTENDU QU'il peut être nécessaire que des décisions doivent être prises et des documents à signer au cours des mois d'été en l'absence de réunions du Conseil des commissaires;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, appuyé par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Directeur général ou la Directrice générale adjointe en collaboration avec le Président ou le Vice-président, soient autorisés à prendre toutes les décisions nécessaires durant les mois d'été, (20 juin 2018 au 15 août 2018); et

QUE le Directeur général ou la Directrice générale adjointe en collaboration avec le Président ou le Vice-président soient autorisés à signer tout document concernant les contrats attribués durant les mois d'été, dans les limites du budget adopté; et

QUE le Directeur général fasse un rapport au Conseil lors de la séance ordinaire du 15 août 2018 du Conseil des commissaires.

d) Acceptation de l'affichage de poste pour la position de Directeur de liaison des Naskapis : École Jimmy Sandy Memorial

ATTENDU QUE le « Naskapi Education Committee (NEC) » appuie le lancement du processus de recrutement, de sélection et d'embauche pour la position de Directeur de liaison des Naskapis (École Jimmy Sandy Memorial);

Il est PROPOSÉ par J.-A. Toulouse, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires accepte l'affichage de poste pour la position de Directeur de liaison des Naskapis pour l'École Jimmy Sandy Memorial.

e) Fiche d'autorisation - Modification d'un contrat : École primaire Holland, réfection des blocs sanitaires et fenêtres

ATTENDU QUE divers problèmes ont été rencontrés lors de la rénovation des blocs sanitaires et des fenêtres à l'École primaire Holland;

ATTENDU QUE la dépense supplémentaire représente plus de 10% de l'offre initiale;

ATTENDU le coût total, incluant le montant supplémentaire, est estimé à 98 746,75 \$ qui représentent une augmentation de 13%;

ATTENDU QU'un organisme public doit faire rapport au secrétariat du Conseil du trésor pour une modification qui occasionne une dépense supplémentaire de plus de 10% du montant du contrat initial;

ATTENDU QUE la fiche d'autorisation stipule toutes les raisons de l'excédent du coût;

- e) Fiche d'autorisation – Modification d'un contrat : École primaire Holland, réfection des blocs sanitaires et fenêtres (continué)

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité; que le Conseil des commissaires approuve la modification ainsi que la fiche d'autorisation qui doit être envoyé au secrétariat du Conseil du trésor; et

QUE le Président soit autorisé à signer le document.

- f) Fiche de déclaration du dirigeant d'un organisme – 2017-2018

ATTENDU QUE l'information contenue dans les formulaires d'autorisation soumis par la Commission scolaire Central Québec au Secrétariat du Conseil du trésor et l'information publiée sur le système électronique d'appel d'offres en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) ou des règlements, politiques et directives relevant de cette loi seront sous la responsabilité de la Commission scolaire Central Québec;

ATTENDU QUE la déclaration de la Commission scolaire Central Québec certifie l'authenticité des données, de l'information et des explications contenues dans ces documents;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec a confirmé n'avoir octroyé aucun contrat supérieur au seuil d'appel d'offres public de 100 000 \$ sans d'abord avoir eu recours au processus d'appel d'offres public directement ou par l'intermédiaire d'un groupe d'achat. Toutefois, une exception a été approuvée étant donné que l'École Jimmy Sandy Memorial nécessitait une génératrice et que la Commission scolaire Central Québec a agi comme fiduciaire pour l'achat de la génératrice, puisque le montant était supérieur au seuil de 100 000 \$. Le Secrétariat du Conseil du trésor a approuvé la demande en raison de l'urgence de la Nation Naskapi.

ATTENDU QUE, pendant cette période, la Commission scolaire Central Québec a assuré le maintien de l'information et des mesures vérifiables de conformité avec la gestion des contrats, la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) ainsi que les règlements, politiques et directives relevant de cette loi;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec déclare que toute l'information requise a été acheminée au Secrétariat du Conseil du trésor, conformément à la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics, et que celle-ci de même que l'information publiée sur le système électronique d'appel d'offres, au cours de la période comprise entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018, sont dignes de foi;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec approuve la déclaration du dirigeant d'organisme; et

f) Fiche de déclaration du dirigeant d'un organisme (continué)

QUE le président, en tant que dirigeant d'organisme, soit autorisé à signer la déclaration et à la soumettre au Conseil du trésor au nom de la Commission scolaire.

g) Embauche d'un entrepreneur général : Écoles régionales Riverside - imperméabilisation du tunnel

ATTENDU QUE la Commission scolaire a réservé une partie du budget alloué au maintien des bâtiments pour l'imperméabilisation du tunnel souterrain aux Écoles régionales Riverside;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés et qu'un appel d'offres public en vue de trouver un entrepreneur général a été publié dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec le 2 mai 2018 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 mai 2018;

ATTENDU QUE l'architecte a recommandé que la soumission la plus basse soit acceptée puisqu'elle respectait les exigences ainsi que les spécifications du projet;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte la soumission la plus basse qui était conforme aux spécifications établies pour l'imperméabilisation du tunnel souterrain aux Écoles régionales Riverside (1750-1770, rue Joule, Saguenay (Québec) G7S 3B1), telle qu'elle a été présentée par Claveau & Fils (3461, boulevard Saguenay, C.P. 2190, Saguenay (Québec) G7X 7X7) au montant de 61 831,55 \$ plus les taxes; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer les documents au nom de la Commission scolaire.

h) Embauche d'un entrepreneur général : Centre administratif - fenêtres et accès handicapés

ATTENDU QUE la Commission scolaire a réservé une partie du budget alloué au maintien des bâtiments pour la rénovation des fenêtres et la construction d'un accès handicapés au Centre administratif;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés et qu'un appel d'offres public en vue de trouver un entrepreneur général a été publié dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec le 4 mai 2018 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 mai 2018;

ATTENDU QUE l'architecte a recommandé que la soumission la plus basse soit acceptée puisqu'elle respectait les exigences ainsi que les spécifications du projet;

h) Embauche d'un entrepreneur général : Centre administratif - fenêtres et accès handicapés (continué)

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte la soumission la plus basse qui était conforme aux spécifications établies pour la rénovation des fenêtres et la construction d'un accès handicapés au Centre administratif (2046, chemin Saint-Louis, Saguenay (Québec) G1T 1P4), telle qu'elle a été présentée par Construction Marc Bolduc Inc. (5151, rue Christophe-Colomb, Lévis (Québec) G6V 8Y7) au montant de 112 700,00 \$ plus les taxes; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer les documents au nom de la Commission scolaire.

i) Embauche d'un entrepreneur général : Académie de Trois-Rivières - entrées et perron

ATTENDU QUE la Commission scolaire a réservé une partie du budget alloué au maintien des bâtiments pour la rénovation des entrées et du perron à l'Académie de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés et qu'un appel d'offres public en vue de trouver un entrepreneur général a été publié dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec le 14 mai 2018 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2018;

ATTENDU QUE l'architecte a recommandé que la soumission la plus basse soit acceptée puisqu'elle respectait les exigences ainsi que les spécifications du projet;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte la soumission la plus basse qui était conforme aux spécifications établies pour la rénovation des entrées et du perron à l'Académie de Trois-Rivières (1875, rue Nicolas-Perrot, Trois-Rivières (Québec) G9A 1C5), telle qu'elle a été présentée par A Plus Construction (2750, Sidbec-Nord, suite 300, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4E1) au montant de 103 806,05 \$ plus les taxes; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer les documents au nom de la Commission scolaire.

j) Embauche d'un entrepreneur général : École secondaire de Shawinigan - réfection des finis de plancher et remplacement des casiers

ATTENDU QUE la Commission scolaire a réservé une partie du budget alloué au maintien des bâtiments pour la rénovation des planchers et vestiaires à l'École secondaire de Shawinigan;

j) Embauche d'un entrepreneur général : École secondaire de Shawinigan – réfection des finis de plancher et remplacement des casiers (continué)

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés et qu'un appel d'offres public en vue de trouver un entrepreneur général a été publié dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec le 31 mai 2018 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 15 juin 2018;

ATTENDU QUE l'architecte a recommandé que la soumission la plus basse soit acceptée puisqu'elle respectait les exigences ainsi que les spécifications du projet;

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte la soumission la plus basse qui était conforme aux spécifications établies pour la rénovation des planchers et vestiaires à l'École secondaire de Shawinigan (1125, avenue des Cèdres, Shawinigan (Québec) G9N 1P7), telle qu'elle a été présentée par Constructions Sipro (440, rue Carrière, Trois-Rivières (Québec) G8T 7Y8) au montant de 308 971,04 \$ plus les taxes; et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer les documents au nom de la Commission scolaire.

k) Mandat d'achats d'équipements numériques, via Collecto - Combos numériques SAR220-2018

ATTENDU que la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) retire des bénéficiaires d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

ATTENDU que le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

ATTENDU que la CSCQ doit acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour la rentrée scolaire 2018;

ATTENDU que la mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte de souhaits par le Ministère en mai 2018 et qui sera officialisée en juillet 2018;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la CSCQ adhère à la consolidation des achats d'équipement numérique de Collecto afin de profiter du budget de la mesure 50767; et

Affaires nouvelles (continué)k) **Mandat d'achats d'équipements numériques, via Collecto - Combos numériques SAR220-2018 (continué)**

QUE la CSCQ autorise le Directeur général, M. Stephen Pigeon, responsable des acquisitions en TI à la CSCQ, à agir comme représentant de la Commission scolaire concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre de la mesure 50767; et

QUE la CSCQ autorise le Directeur général, M. Stephen Pigeon, responsable des acquisitions en TI à la CSCQ, à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

l) **Proposition de félicitations**

ATTENDU QUE, le 15 juin 2018, la ministre du Patrimoine canadien, Madame Mélanie Joly, a annoncé la nomination de Monsieur Jean Robert en tant que nouveau président de la Commission des champs de bataille nationaux, et ce, pour un mandat de cinq ans;

ATTENDU QUE cette nomination est le résultat du processus de sélection ouvert, transparent et fondé sur le mérite du gouvernement du Canada, qui reflète la diversité canadienne et respecte l'égalité entre les sexes;

ATTENDU QUE Monsieur Jean Robert est un membre dévoué très apprécié du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, duquel il est le vice-président;

ATTENDU QUE cette nomination témoigne de l'engagement et du dévouement de Monsieur Robert envers sa ville natale et ses institutions;

Il est PROPOSÉ par S. Burke, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires offre ses sincères félicitations à Monsieur Jean Robert pour sa nomination en tant que nouveau président de la Commission des champs de bataille nationaux.

Rapport des comitésa) **Comité exécutif**

Il n'y a eu aucune rencontre.

b) **Comité des parents**

Une rencontre a eu lieu le 9 juin 2018. D. Cornforth a fait un compte rendu de la réunion.

18-06.11

Rapport des comités (continué)

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Il n'y a eu aucune rencontre.

d) Comité consultatif de transport

Il n'y a eu aucune rencontre.

e) Comité de vérification

Une rencontre a eu lieu le 30 mai 2018. J. Robert a fait un compte rendu de la réunion.

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Une rencontre a eu lieu le 13 juin 2018. Le rapport a été lu à huis clos avant la séance.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Il n'y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n'y a eu aucune rencontre.

i) Comité de répartition des ressources

Une rencontre a eu lieu le 19 juin 2018. S. Pigeon a fait un compte rendu de la réunion.

18-06.12

Association des commissions scolaires Anglophones du Québec

a) Rapport du Conseil d'administration

D. Ford-Caron a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- « Carnival of Miracles and Monsters »
- Projet de loi 144 – scolarisation à la maison
- Projet de loi 185 – élections scolaires 2018
- Projet de loi 183 – protecteur de l'élève
- Table de concertation inter-niveau de la communauté anglophone du Québec
- Consultation parlementaire – Commissariat aux langues officielles
- Frais scolaire

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 7 septembre 2018.

18-06.12 **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec (continué)**

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

18-06.13 **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi, 15 août 2018.

18-06.14 **Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question.

18-06.15 **Session à huis clos session**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

18-06.16 **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon de lever la séance à 20 h 45.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Adopté le 15 août 2018.